

Extrait du SNUipp-FSU 91

<http://91.snuipp.fr>

# Compte-rendu du CTSD du 16 juin 2016

- COMPTES-RENDUS D'INSTANCES - CTSD -

Date de mise en ligne : jeudi 16 juin 2016

**Description :**

nouvelles mesure de carte scolaire

---

SNUipp-FSU 91

---

Lors de la Commission sur la carte scolaire , le SNUipp FSU 91 a fait remonter les effectifs des écoles que les collègues lui avaient confiés. Pour certaines situations, l'IEN adjointe a annoncé qu'elle vérifierait les chiffres auprès des IEN avant de prendre une mesure au CDEN du 27 juin 2016, donc certaines situations peuvent encore évoluer.

La dotation globale est de 162 postes pour notre département cette année. Le DASEN confirme la création de :

- ▶ 49 postes de remplaçants dont 26 postes de BD stage consacrés à la formation continue.
- ▶ 7 postes RASED (2psy, 3E, 2G)
- ▶ 2 postes d'enseignant référent
- ▶ 18 postes au titre « plus de maître que de classe » Les représentants des personnels sont intervenus en séance et 11 mesures ont évolué. Nous informons les écoles concernées des mesures qui ont été prises. Bilan du CTSD 36 Créations (ouvertures) - 31 Retraits différés levés 50 Créations conditionnelles - 13 Créations conditionnelles levées 22 Retraits (fermetures) 36 Retraits différés (blocages) Mise à disposition de 2 postes éducation nationale pour la MDPH.

**Questions diverses** EREA d'Ollainville : le SNUipp a redemandé qu'un retour sur l'audit soit fait au moins aux personnels concernés. Le DASEN a convenu qu'il était indispensable qu'un compte rendu soit fait pour les enseignants de l'EREA.

**Le SNUipp est intervenu sur l'épisode des inondations dans le département et a dénoncé l'absence de consignes claires pour les personnels voire même les différences de traitement en fonction des circonscriptions. Le DASEN a reconnu la gestion chaotique de cette situation de crise, le principe de précaution a prévalu dans cette situation exceptionnelle où les services n'étaient pas préparés à une telle situation ajoutant même « Ce n'est pas notre métier... » Il s'est engagé à avoir un traitement bienveillant au sujet des absences et difficultés des collègues pour rejoindre leur école.**